



FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE
LA PAIX

BULLETIN D'INFORMATION DU FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (PBF -RCA)

N°02
2024

HISTOIRES DE SUCCÈS

UNE INITIATIVE DES FEMMES POUR CONSOLIDER LA PAIX PAR LE RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL DES DROITS HUMAINS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

L'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi portant protection et promotion des défenseuses des droits humains, le 27 décembre 2024 est le résultat significatif d'une démarche passionnante et décisive entreprise depuis 2022 par le **Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique FFPCA** à travers le projet « Soutien et renforcement des réseaux des défenseuses des droits humains pour une contribution durable à la consolidation de la paix en République Centrafricaine ».

L'objectif était d'apporter un soutien légal à des femmes activistes qui sont victimes des représailles quotidiennes au sein de leurs communautés. C'est au cours des consultations organisées en 2020 avec les Organisations de la Société Civile, que les femmes défenseuses des droits humains ont identifié la faible protection et sécurisation des défenseuses des droits humains comme étant un des principaux facteurs entravant leurs efficacités.

Le climat d'insécurité, les limites de l'Etat et ses institutions à protéger les droits des femmes occasionnent que celles-ci particulièrement, soient prises pour cibles et empêchées d'effectuer leur travail. Ceci impacte notamment leurs libertés d'expression, de mouvement, de rassemblement et d'information. Il était donc nécessaire d'améliorer l'environnement dans lequel œuvrent les défenseurs et défenseuses des droits humains. Cette Loi prévoit des mécanismes de protection, un soutien juridique et des garanties contre les représailles.

Après trois (03) ans de plaidoyers assidus et sans relâche, le pays vient de se doter d'une loi qui va désormais protéger non seulement les femmes mais également les hommes qui défendent les droits humains, les libertés individuelles et collectives. Béatrice EPAYE, une des femmes parlementaires pionnières de ce projet de loi déclare :

« Nous sommes soulagées et fières que ce long processus aboutisse avec succès à l'adoption de la loi. Les femmes défenseuses des droits humains nous ont fait confiance, en nous confiant la grande mission de porter ce projet de loi à l'Assemblée nationale. Maintenant, toutes les femmes et tous les hommes défenseurs des droits humains peuvent réaliser leurs activités avec une garantie législative qui couvre leurs arrières. »



Mme Béatrice EPAY

Crédit photo : Ministère de la justice.

Légende : Mme Béatrice EPAY à la plénière de l'adoption de la loi

Un investissement catalyseur des réponses conjointes et coordonnées.

En 2022, le PBF à travers le projet « Défenseuses des droits humains, actives de la consolidation de la paix » mis en œuvre par le PNUD et l'ONU FEMMES en partenariat avec Avocats Sans frontière (ASF), le ministère de la promotion du genre et la protection de la femme de la famille et de l'enfant et en collaboration avec le réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC) a appuyé l'initiative d'une loi portant protection et promotion des défenseurs des droits humains.

Ce projet financé à hauteur d'\$ 1 500 000, a permis aux femmes défenseuses des droits humains d'établir des synergies avec le réseau des femmes parlementaires afin de porter le projet de loi au niveau de l'Assemblée nationale.

Ces investissements du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix PBF, ont mis en place un cadre de travail (élaboration du draft, renforcement des synergies entre les Défenseuses des Droits Humains et le parlement, introduction du projet de loi à l'Assemblée nationale), permettant aux autres parties prenantes d'apporter leurs contributions pour faire avancer significativement

le projet de loi. L'Union Européenne a financé à hauteur de \$1 300 000, la MINUSCA à travers la Division des droits de l'Homme, qui a fourni un appui technique renforçant les espaces de discussions avec le gouvernement et le parlement sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel.

Au cours de la cérémonie du lancement officiel du projet de protection des défenseurs des droits humains par la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine MINUSCA, Yao Agbetse expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine déclare :

« La loi intègre à ce jour des mesures de protection renforcée pour les défenseurs des droits de l'homme, notamment des mécanismes de sécurité, un soutien juridique et des garanties contre les représailles. Des dispositions essentielles pour que les défenseurs puissent poursuivre leur travail vital sans craindre la persécution ou la violence. »



Mr YAO AGBETSE

Crédit photo : Radio Ndekeluka

Légende : Mr YAO AGBETSE présentant la situation des droits humains en RCA

En plus de la loi, les investissements du PBF ont outillé les femmes défenseuses des droits humains à soutenir leur contribution à la consolidation de la paix. Un projet complémentaire mis en œuvre par le PNUD et l'ONU-FEMMES financé à hauteur de \$2 000 000 en 2023 a renforcé les capacités des 56 organisations de la société civile dirigées par les femmes qui a abouti à la mise en place des quatre (4) réseaux des femmes défenseuses des droits humains dans les villes de Bangui, Bouar, Berberati et Nola.

Ce projet a donc adressé des réponses structurelles pour améliorer les capacités de mise en œuvre des OSCs féminines en Centrafrique en introduisant des innovations majeures dans la palette des solutions proposées pour le relèvement et l'autonomisation de la femme, tout en contribuant aux priorités nationales et à la mise en œuvre de la résolution 1325.



Crédit photo : ONU FEMMES

Légende : les femmes parlementaires et les femmes défenseuses des droits humains dans une activité de plaidoyer

L'une des innovations importantes est le système d'alerte précoce mis en place qui à ce jour est très opérationnel et permet aux femmes défenseuses des droits humains d'intensifier et améliorer la collecte, l'analyse et le rapportage d'incidents de violations contre les droits humains. En 2024, 108 cas ont été collectés à travers ce mécanisme d'alerte précoce à Bambari, Nola & Bouar.



Crédit photo : Secrétariat PBF-RCA

Légende : Kombo blanche dans une réunion hebdomadaire avec les femmes défenseuses des droits humains à Bouar.

Également, 200 femmes leaders des OSCs dans les zones d'intervention du projet ont bénéficié des formations sur le cadre légal régissant les OSCs, la gestion institutionnelle axée sur les résultats, le plaidoyer. Plus de 1000 femmes ont renforcé leurs capacités en activités génératrices de revenus.

Les femmes défenseuses des droits humains sont à ce jour autonomes, mènent des plaidoyers et mobilisent des ressources auprès des partenaires techniques et financiers. A titre d'exemple, l'association des femmes volontaires pour la paix de Bouar, a obtenu un financement de 3 000 000

de francs CEFA (4 700 \$) auprès de l'UNICEF pour un projet sur la prévention des violences basées sur le genre. KOMBO Blanche, présidente des défenseuses des droits humains de Bouar :

« L'adoption de cette loi est un véritable soulagement pour nous. A ce jour nous arrivons déjà mieux collecter les incidents. Les sensibilisations que nous menons permettent aux communautés de comprendre notre travail. Les autorités locales légitiment déjà nos actions, et ceci facilite notre travail. Maintenant, Il ne reste plus qu'à vulgariser la loi pour une véritable protection juridique ».

Un engagement collectif et un objectif commun, pour un lendemain paisible.

Les investissements du PBF étant placés entre autres sur des initiatives axées sur la promotion des femmes défenseuses des droits humains ; ces dernières ont suffisamment été outillées pour leurs contributions à la consolidation de la paix par la lutte contre les violations des droits humains dans 4 préfectures de la RCA. Pourtant, le besoin persiste... Comme les femmes, les hommes défenseurs des droits humains aussi ont besoin d'être outillé sur toute l'étendue du territoire centrafricain.

Pour combler ce gap, l'Union Européenne s'est engagé en 2024 à soutenir à hauteur d'€ 1 210 000 euros, une initiative de l'organisation Internationale Avocat Sans Frontière, pour promouvoir et protéger les droits et libertés collectifs et individuels par le renforcement des défenseurs des droits humains et la participation citoyenne. Cette initiative veut aussi contribuer au déploiement et à la structuration des actions menées par les défenseurs des droits

humains centrafricains à Bangui et dans l'arrière-pays. Pour consolider les efforts communs, le gouvernement centrafricain s'engage à son tour à soutenir la promotion et la protection des droits Humains pour contribuer à consolidation de la paix, par le renforcement d'un état de droit. Olsène Ouesse Kpamo, président de la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés fondamentales :

« Le respect des droits de l'homme est incontournable pour l'atteinte de l'État de droit, la promotion des principes démocratiques, la consolidation de la paix, la lutte contre l'impunité et la lutte contre les pesanteurs culturelles néfastes, qui sont tous des idéaux si chers à notre pays. La Commission s'engage ainsi, à travers ma voix, à jouer le rôle central de promotion et de protection des droits humains dévolus à toute institution nationale ».

UNE MARCHÉ VERS LA RESTAURATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ GRÂCE À LA RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES EX-COMBATTANTS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE ZEMIO EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.



Crédit photo : PNUD

Légende : Les jeunes filles participent à la course à vélo.

Jadis dans un climat de méfiance sociale

La préfecture de Haut-Mbomou est l'une des plus affectées par les cycles successifs de violences et de conflit ethnico-religieux qui fragilisent la République Centrafricaine depuis son indépendance. Une région où les tensions communautaires ont refait surface en début de l'année 2023. Depuis juin

2024, plusieurs attaques rapportées sur l'axe Zemio-Mboki, ont spécifiquement ciblé des personnes en raison de leur origine ethnique ou religieuse, indique (Ocha) dans un article publié au mois de novembre 2023.

Une méfiance croissante entre communautés, groupes ethniques et religieux, entre les communautés et les acteurs étatiques et a mis à mal la cohésion sociale et n'a pas permis d'intégrer les préférences économiques et sociales de toute la

population dans les politiques publiques. Ce climat social tendu a empêché ces dix dernières années les populations de cette région de célébrer comme tout centrafricain, la fête nationale de la proclamation de la RCA chaque 1er décembre.

Les efforts de restauration de la cohésion sociale à Zemio

Avec le soutien du PBF, le système des Nations Unies et la MINUSCA, mènent des actions conjointes contribuant au renforcement de la cohésion sociale dans la zone. Cette initiative conjointe a permis une première fois après 10 ans de dynamique d'insécurité, de violences et de tensions communautaires, aux populations de la Sous-préfecture de Zemio dans la préfecture de Haut-Mbomou, située dans l'Est de la République centrafricaine de célébrer la fête

nationale de la proclamation de l'indépendance de la RCA le 1er décembre dernier. Un événement qui a réuni toutes les couches sociales de la zone. Les ex-combattants aux côtés des populations composées essentiellement des femmes et des jeunes, en collaboration étroite avec les autorités locales se sont activement impliqués pour la réussite de ce grand événement national, affirme GASSIKPIO Dominique, le sous-préfet de Zemio.



Crédit photo : Secrétariat PBF-RCA

Légende : Jury des différentes compétitions ; Fête nationale.

Cette célébration a été possible grâce à l'appui du projet Amélioration de l'environnement sécuritaire et consolidation de la paix par la réintégration à base communautaire des Ex-combattants en République Centrafricaine « SEDOUTI » en Sango la langue nationale, Une initiative conjointe mise en œuvre par le PNUD, l'OIM et l'ONU-FEMMES financé par le PBF à hauteur de \$5,000,000.

Le volet réintégration socio-économique des Ex-combattants est soutenu par la Banque Mondiale à travers le Projet de Réintégration des Ex-combattants (PREC), mis en œuvre par l'Unité d'Exécution du

Programme National pour le Désarmement, la Démobilisation, la Réinsertion et la Réintégration (UEPNDDRR) et qui s'est terminé en juin 2023.

Pour éviter de compromettre tous les efforts déjà engagés visant à ramener les groupes armés dans le cadre de l'APPR, le présent projet financé par le PBF vise essentiellement à combler le gap critique de la réintégration socio-économique des Ex-combattants au sein de leurs communautés après l'achèvement du Projet du projet PREC financé par la banque mondiale.

Pour une réintégration efficiente des Ex-combattants, le projet propose un paquet de services d'appui psychologique qui s'inscrit dans un processus de guérison des traumatismes afin de permettre de déceler les potentiels facteurs de remobilisation et de préparer la réintégration facile des Ex-combattants. En complément aux activités de démobilisation et de réduction des violences communautaires CVR que mènent la MINUSCA auprès des ex-combattants répondants aux critères

DDRRR ; les équipes du projet SEDOUTI mènent des activités de sensibilisation communautaire sur la cohésion sociale, renforcent le dialogue social inclusif et appuient l'autonomisation socio-économique des ex-combattants éligibles au processus DDR lancé par UPNDDRR et d'autres jeunes à risque ainsi que des femmes et jeunes filles associées aux groupes armés et enfin des membres de la communauté.



Crédit photo : PNUD

Légende : Allocutions des leaders communautaires à Zemo.

Pour une réintégration efficiente des Ex-combattants, le projet propose un paquet de services d'appui psychologique qui s'inscrit dans un processus de guérison des traumatismes afin de permettre de déceler les potentiels facteurs de remobilisation et de préparer la réintégration facile des Ex-combattants. En complément aux activités de démobilisation et de réduction des violences communautaires CVR que mènent la MINUSCA auprès des ex-combattants répondants aux critères DDRRR ; les équipes du projet SEDOUTI mènent des activités de sensibilisation communautaire sur la cohésion sociale, renforcent le dialogue social inclusif et appuient l'autonomisation socio-économique des ex-combattants éligibles au processus DDR lancé par UPNDDRR et d'autres jeunes à risque ainsi que des femmes et jeunes filles associées aux groupes armés et enfin des membres de la communauté.

Regroupé autour du projet SEDOUTI, 1 500 personnes (issues des différents groupes ethno-religieux) dont 30% des femmes et 40% des jeunes ont participé aux concours artistiques, des matchs de football et des émissions radios sur les valeurs centrafricaines qui promeuvent la cohabitation pacifique. C'est au cours d'un dialogue social organisé au mois d'Octobre 2024 par les équipes du projet, que les représentants des différentes couches sociales se sont engagés à soutenir les initiatives qui favorisent la cohésion sociale au sein de leurs communautés. Les ex-combattants ont proposé de s'impliquer dans les manifestations de la fête nationale de la république, et toute la communauté était disposée à collaborer avec eux, un signe de bonne volonté de restaurer le climat social dans leur milieu.

« Nous sommes satisfaits d'avoir transmis nos préoccupations aux équipes du projet SEDOUTI devant les autorités et les représentants des milices. Finalement la Radio Zereda, l'unique radio de la région a été réhabilitée pour mener des sensibilisations sur la paix. Nous avons ensemble réussi à célébrer la fête nationale de la république ! C'est pour nous un pas très important vers la consolidation de la paix. »
GASSIKPIO Dominique, président de la jeunesse à OBO.

L'inclusion de la dimension genre, au centre d'un processus de démobilisation, désarmement et réintégration sociale des ex combattants.

La particularité du projet EDOUTI est sa contribution significative à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à laquelle, il accorde 48,5% du budget. Le projet accorde une place de choix aux femmes et aux jeunes à risque dans sa mise en œuvre, afin de tirer profit des avantages et opportunités de leur plus grande participation dans les mécanismes formels et informels de consolidation de la paix, comme stipulé par les Résolutions 1325 et 2250, à laquelle la RCA a souscrit et inscrit dans les politiques nationales relatives à la participation de la femme au processus de consolidation de la paix.

De ce fait, le projet appui le processus d'élaboration de la stratégie nationale genre et DDRR qui est déjà soumis en instance de validation. Cette stratégie permettra de réduire les divergences entre les perceptions sociales et les rôles des hommes et des femmes dans le process DDRR. Ladite stratégie, viendra appuyer tout le travail de plaidoyer déjà réalisé pour accroître le nombre des femmes et jeunes filles dans les processus de paix et dans les projets de réintégrations économiques des ex-combattants et des femmes associées aux groupes armés.



Crédit photo : ONU FEMMES

Légende : Groupe de danse des femmes

Le grand dialogue social inclusif organisé à Obo au Mois d'Octobre 2024 a accueilli 80 participants dont 42% des femmes, qui pour la plupart ont découvert la liberté de s'exprimer. Cette importante participation des femmes, a permis à toutes les parties prenantes de s'inscrire sur la dynamique de prises en compte des besoins sexo-spécifiques de toutes les personnes cibles du projet afin de favoriser une intégration sociale inclusive qui consolide la paix. DADEPA Gertrude, point focale de l'OFCA à Obo-Zemio :

« C'est pour la première fois qu'un projet de réintégration sociale accorde une attention particulière aux femmes dans notre communauté ! Nous nous réjouissons déjà de l'implication significative des femmes dans dialogue sociale, en suite dans les activités sportives et culturelles de la célébration de la fête nationale du 1er décembre 2024. Même les ex-combattants ont pu collaborer avec les femmes dans le respect, ça nous encourage beaucoup ! »

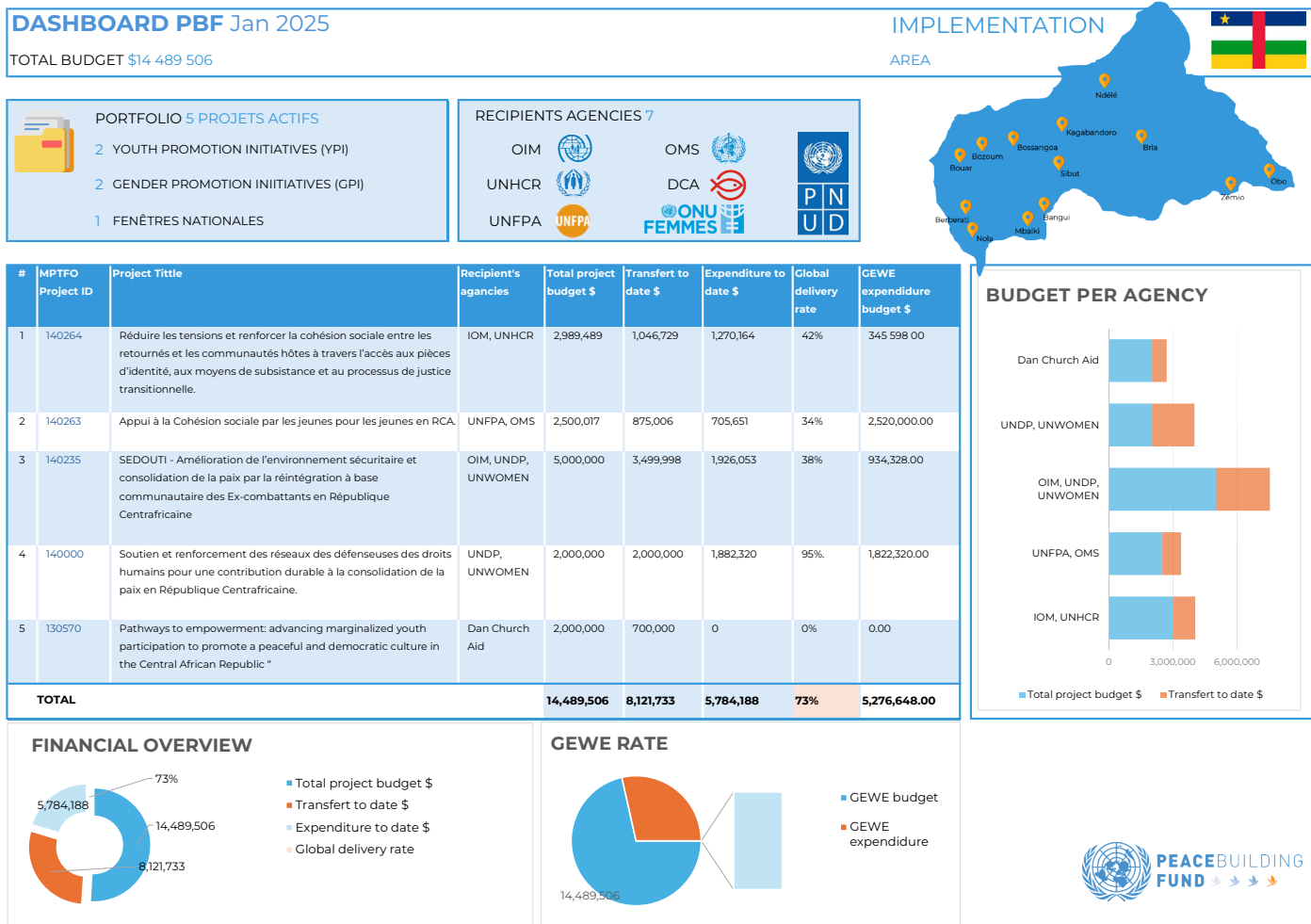


Crédit photo : PNUD

Gertrude OFCA, Zemio-Sibut

PORTEFEUILLE DU PBF EN RCA

TABLEAU DE BORD



NOUVELLES DU PBF EN RCA

Lancement à titre pilote du Mécanisme de suivi et évaluation à base communautaire en RCA

Dans le but de renforcer la redevabilité auprès des bénéficiaires directes des investissements PBF, le secrétariat PBF a lancé en décembre 2024, la mise en œuvre du Suivi et évaluation à base communautaire CBM&E en Anglais. Cette approche novatrice implique que les communautés participent activement et de manière significative à tous les aspects des interventions les concernant, ce qui a pour effet de renforcer les responsabilités mutuelles entre les communautés et le reste des parties prenantes aux projets à savoir les agences récipiendaires, les partenaires de mise en œuvre et le Secrétariat PBF en renforçant la rétroaction.

Pour mettre en œuvre à titre pilote ce dispositif de suivi/évaluation, deux (2) projets financés en 2023 sont retenus (i) Projet SEDOUTI- Amélioration de l'environnement sécuritaire et consolidation de la paix par la réintégration à base communautaire des ex-combattants en République Centrafricaine (PNUD/OIM/ONU Femmes) ; et le projet (ii) Réduire les tensions et renforcer la cohésion sociale entre les retournés et les communautés hôtes à travers l'accès aux pièces d'identité, aux moyens de subsistance et au processus de justice transitionnelle (OIM/UNHCR).



Crédit photo : PBF-RCA

Secrétariat PBF en consultation communautaire

Allocation RCA du plan d'investissement du PBF pour 2025

Le fond du secrétaire général des Nations Unies pour la consolidation de la paix PBF, dans sa programmation 2025 a alloué une enveloppe de \$ 10 000 000 des dollars américains à la République Centrafricaine RCA au titre des contributions statutaires des états membres de la Commission de la Consolidation de la Paix (PBC).

En lien avec le mandat du PBF et sur base des priorités stratégiques pertinentes du Plan National de Développement (PND 2024-2028), du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF 2023-2027), et des tâches prioritaires du mandat de la MINUSCA, deux (02) thématiques sont ressorties des consultations avec les différentes parties prenantes et ont été proposées en vue de développer des projets spécifiques.

Ces thématiques portent sur :

- Stabilisation dans la zone du triangle en RCA.
- Sécurité communautaire aux frontières.



Crédit photo : Secrétariat PBF

Le coordonnateur résident des Nations Unies, à l'occasion des échanges sur la nouvelle stratégie PBF

CONTACTER LE SECRÉTARIAT BF EN RCA :

Secrétariat PBF/ Bureau du coordonnateur Résident :
MINUSCA HQ-PK4 AV.B. Boganda

Contacts

Anatole N'DOMA

Coordonnateur a.i - Expert en Suivi & Evaluation PBF

Téléphone : +236 7550 7595

Courriel : ndomaa@un.org

Clarisse Zihindula

Analyste communication et rapportage PBF

Téléphone : +236 74 40 81 81

Courriel : clarisse.zihindula1@un.org

Ressources

<https://www.un.org/peacebuilding>

Home | MPTF Office (undp.org)

<https://republiquecentrafricaine.un.org/fr/about/about-the-un>



FONDS POUR LA

CONSOLIDATION DE
LA PAIX ➤ ➤ ➤ ➤